PNR 73 Policy Brief N° 11 / 2023

Pas seulement pour l'argent : pousser les PME à promouvoir la durabilité environnementale

Implications politiques de la recherche

Bon nombre de programmes politiques visent à améliorer les pratiques de gestion écologique des petites et moyennes entreprises (PME). Nos recherches révèlent que les PME ne sont pas exclusivement mues par les avantages financiers lorsqu'elles prennent part à ce genre de programmes. En effet, avoir une incidence positive sur l'environnement est tout aussi important à leurs yeux. Lorsqu'ils invitent des PME à participer à des programmes politiques axés sur l'amélioration de leur durabilité environnementale, les responsables politiques devraient ainsi ne pas se limiter à mettre en exergue les avantages financiers qu'engendre l'économie d'électricité et d'autres ressources, mais aussi souligner l'impact positif de pratiques de gestion écologique sur l'environnement. Il en découle de nouvelles façons de promouvoir les programmes gouvernementaux auprès des entreprises, même si celles-ci n'en tirent pas d'avantages financiers significatifs.

Fonds national suisse

Élaboration et résultats de l’étude

Expérience sur le terrain avec des PME

Dans le cadre de notre expérience sur le terrain (et d’une des enquêtes) en Suisse, nous avons travaillé main dans la main avec plusieurs organismes gouvernementaux et ONG sans but lucratif qui prodiguent aux PME de différentes villes des conseils en matière d’environnement (l’expérience sur le terrain a été menée à Lucerne et à Zoug). Ces consultations constituent une procédure normalisée et visent à réaliser une brève évaluation du potentiel d’amélioration de la gestion environnementale d’une PME. Les programmes avec lesquels nous avons collaboré étant entièrement financés par les gouvernements locaux, cette expertise normalisée est proposée à titre gracieux à toute PME intéressée.

Les PME sont invitées à rejoindre les programmes par téléphone. Les personnes qui les appellent leur présentent succinctement le programme de consultation, puis demandent aux PME si celles-ci souhaiteraient bénéficier gratuitement d’une expertise environnementale. L’organisation a mis au point une trame que ces personnes suivent durant le processus d’acquisition afin de rester cohérents. Nous avons adapté cette trame en y intégrant quatre façons différentes de présenter les principaux avantages d’une expertise environnementale. Ces variantes ont été affectées aléatoirement aux PME contactées au cours de l’expérience sur le terrain.

Les manipulations expérimentales consistaient à mettre en avant la plus-value financière ou environnementale d’une participation au programme et à changer la manière dont celle-ci était présentée (soit comme une opportunité de gagner quelque chose, à savoir œuvrer pour l’environnement ou économiser de l’argent en réduisant sa consommation de ressources, soit comme une opportunité manquée de faire le bien ou de réaliser des économies). La première manipulation teste l’idée reçue selon laquelle les décisions des entreprises sont principalement motivées par des considérations pécuniaires dans l’optique de maximiser leurs profits. Si tel est le cas, nous devrions constater, au cours de l’expérience, une disposition accrue des entreprises à prendre part au programme lorsque les personnes qui les appellent soulignent les avantages financiers qui en résultent, et non lorsqu’elles mettent en lumière les bienfaits pour l’environnement. Communément appelées cadrages positif et négatif dans la littérature connexe, les dernières variantes sont fondées sur le concept d’aversion pour la perte selon lequel les pertes (opportunité manquée) pèsent davantage dans la balance que les gains (gagner quelque chose, cf. entre autres Kahneman et Tversky, 1979). Si l’on tient compte de cette aversion, le cadrage négatif devrait être un facteur plus convaincant que le cadrage positif. Bien que de précédentes études (p. ex. Ghesla et al., 2020) corroborent l’efficacité du cadrage négatif, les responsables politiques et les personnes sur le terrain éprouvent souvent une certaine réticence à y recourir, craignant des réactions négatives de la part des publics cibles.

Les PME contactées lors de l’expérience sur le terrain étaient issues de secteurs différents et ciblées au hasard. L’expérience a été conduite de fin juin 2018 à mi-octobre 2019. Durant cette période, 851 entreprises ont été jointes par téléphone. Les appels ont été répartis de façon égale entre les quatre variantes expérimentales, la participation d’une entreprise au programme étant la variable dépendante.

Afin d’appuyer notre expérience sur le terrain, nous avons réalisé deux enquêtes en Suisse auprès de PME. Dans le cadre de la première, nous avons recueilli les réponses de 246 PME ayant participé à un programme de consultation similaire à Zurich (région où nous n’avons pas mené l’expérience sur le terrain) entre 2009 et 2019. Dans le cadre de la seconde, nous avons interrogé 565 PME (après en avoir approché 5232) au sujet des raisons les poussant à adopter des pratiques commerciales respectueuses de l’environnement. La première enquête s’est déroulée entre novembre 2019 et janvier 2020. Quant à la seconde, elle a été menée entre avril et mai 2021 dans le cadre d’un mémoire de maîtrise (Mühlethaler, 2021). Veuillez-vous référer à Grieder et al. (2023) pour obtenir de plus amples informations au sujet de l’élaboration des enquêtes.

Messages clés

Dans le cadre d’une expérience menée sur le terrain, nous avons varié nos méthodes d’approche pour inviter des PME (N = 851) à prendre part à un programme politique leur permettant d’améliorer leur durabilité environnementale. Plus spécifiquement, nous avons alterné entre différentes exhortations lors de nos appels et mis en avant soit l’incidence environnementale, soit les avantages financiers à la clef.

Nous avons découvert que les opérations incitatives articulées autour des bienfaits pour l’environnement de pratiques de gestion écologique étaient tout aussi efficaces que celles articulées autour des avantages financiers. Cette constatation implique deux choses pour les responsables politiques : premièrement, les programmes politiques visant des entreprises ne doivent pas seulement détailler les potentiels avantages financiers, mais aussi présenter clairement les bienfaits pour l’environnement. Deuxièmement, cela ouvre la voie à une méthode efficace de promotion de programmes gouvernementaux incitant les entreprises à adopter des pratiques de gestion écologique n’offrant que peu d’avantages financiers (comme c’est souvent le cas pour les PME). D’autres données d’enquêtes viennent étayer ces résultats et révèlent que la volonté des responsables ou du personnel d’avoir une incidence positive sur l’environnement est le facteur principal poussant les PME à participer à des programmes d’amélioration de leur durabilité environnementale.

En plus d’insister sur les avantages financiers et environnementaux de pratiques de gestion écologique, nous avons souligné les retombées bénéfiques d’une participation à de tels programmes (cadrage positif) ou, au contraire, les occasions manquées (cadrage négatif) lors de notre expérience sur le terrain. Bien que nous n’ayons pas relevé de différences significatives, le cadrage positif tend à être la méthode de choix lorsqu’il s’agit de promouvoir la durabilité des PME, celui-ci étant moins controversé aux yeux des responsables politiques.

Ce qu’on entend par …

Pratiques de gestion environnementale : les outils, politiques et procédés auxquels une entreprise a recours pour suivre, contrôler et améliorer l’incidence de ses opérations sur le milieu naturel.

Nudges : les « nudges » (incitations douces) représentent des altérations intentionnelles du contexte décisionnel physique, social et psychologique visant à influencer une décision d’une manière prévisible.

PME : petites et moyennes entreprises définies généralement comme des sociétés comptant au maximum 250 personnes.

Les avantages environnementaux sont tout aussi convaincants que les avantages financiers

Le taux d'adhésion des PME au programme de consultation a été quasiment identique à travers l'ensemble des traitements expérimentaux (cf. graphique 1). La mise en exergue des avantages environnementaux a été légèrement plus fructueuse que celle des avantages financiers. Les différences sont toutefois statistiquement insignifiantes. Par ailleurs, les résultats ont très clairement démontré que le recours au cadrage négatif et la mise en avant des opportunités manquées n'étaient pas plus bénéfiques que le recours au plus traditionnel cadrage positif.

Les résultats des enquêtes confirment les conclusions de l'expérience. Plutôt que les considérations pécuniaires, ce sont leurs convictions et préférences personnelles que les gestionnaires ou propriétaires de PME ont mentionné comme les facteurs déterminants les ayant conduits à prendre part au programme de consultation et à adopter des pratiques de gestion environnementale (cf. graphique 2).

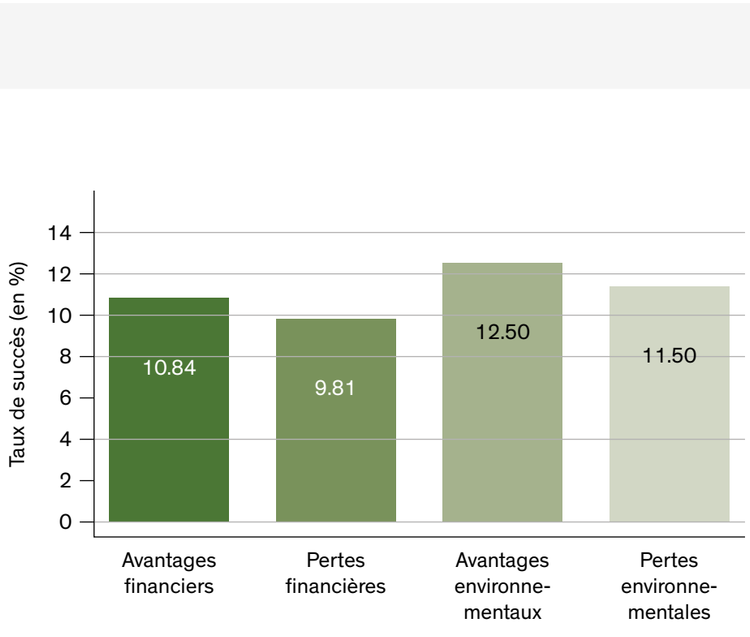

Graphique 1 :
taux de succès des motivations financières et environnementales pour chaque traitement expérimental

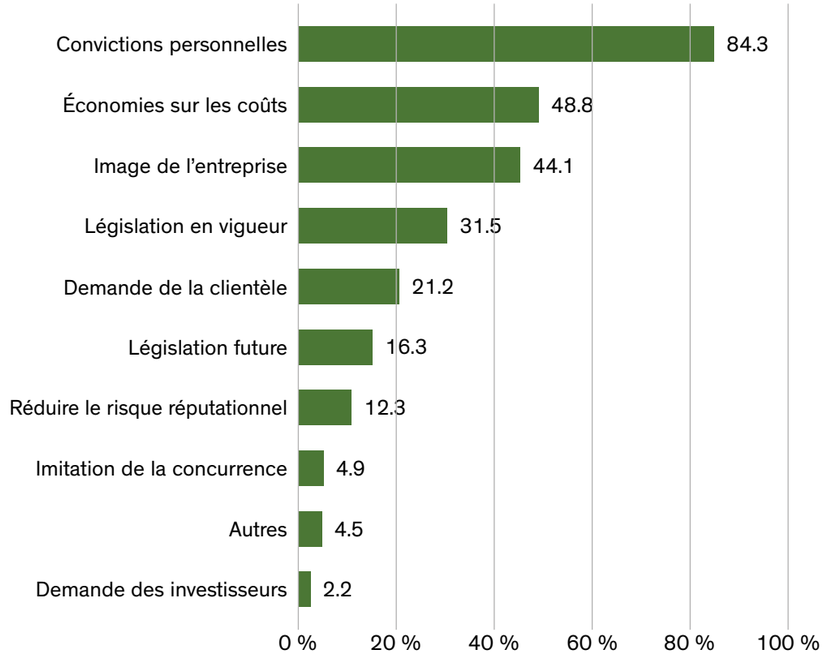

Graphique 2 :
motifs d'adoption de mesures écologiques par les PME

Discussion

Faute d'écarts statistiques notables en ce qui concerne l'efficacité des différents traitements expérimentaux (d'après les données actuelles), nous ne pouvons écarter le fait que les manipulations expérimentales étaient trop subtiles. Des recherches plus poussées devraient porter leurs fruits avec un contrôle plus rigoureux et des échantillons plus grands pour tester le bien-fondé des résultats actuels. Ces derniers donnent néanmoins un aperçu intéressant de l'utilisation de « nudges » (incitations douces) écologiques ou d'outils semblables en vue de promouvoir des mesures de durabilité environnementale auprès de PME.

Conclusion

Nous avons mis à l'épreuve l'efficacité des opérations incitatives issues de l'économie comportementale lorsqu'il s'agit de donner envie aux PME d'apprendre à améliorer leur gestion environnementale. L'expérience a porté plus particulièrement sur l'efficacité de souligner les avantages écologiques (par rapport aux avantages économiques) et de recourir au cadrage négatif en mettant l'accent sur les opportunités manquées (par rapport aux bénéfices potentiels) dans le cadre de la promotion, auprès de PME de deux villes suisses, d'un programme de consultation environnementale entièrement gratuit et soutenu par le gouvernement.

Les résultats de l'expérience sur le terrain révèlent que la prise de décisions respectueuses de l'environnement par les PME ne dépend pas seulement des intérêts financiers (voir également Grieder et al., 2022) : celles-ci peuvent aussi être mues par les avantages écologiques pouvant résulter de leur participation. Ces constats sont conformes aux résultats de nos deux enquêtes sondant les raisons pour lesquelles les PME adoptent des pratiques de gestion écologique. Selon les PME interrogées, l'incidence positive sur l'environnement inhérente à la mise en œuvre de mesures d'amélioration de leur durabilité environnementale comptait bien plus que le rendement financier ou bien qu'une potentielle augmentation de leur valeur marchande. En outre, les convictions personnelles des propriétaires et du personnel (telles que leurs préférences écologiques) ont été les éléments catalyseurs de la mise en œuvre de pratiques commerciales respectueuses de l'environnement les plus fréquemment évoqués.

Références

Ghesla, C., Grieder, M., Schmitz, J., & Stadelmann, M. (2020). Pro-environmental incentives and loss aversion: A field experiment on electricity saving behavior. Energy Policy, 137, 111131.

Grieder, M., Kistler, D., Schlüter, F., and Schmitz, J. (2023). Not only for the money: Nudging SMEs to promote environmental sustainability. Working Paper available at SSRN: https://ssrn.com/abstract=4351587

Grieder, M., Kistler, D., and Schmitz, J. (2021). Environmental decision making in small companies: A behavioral economics perspective. In Quah, E. and Schubert, R., editors, Sustainability and Environmental Decision Making, pages 129 – 151. Springer.

Kahnemann, D., & Tversky, A. (1979). Prospect theory: An analysis of decision under risk. Econometrica, 47(2), 363-391.

Mühlethaler, M. (2021). Nachhaltigkeit in Klein – und Mittelunternehmen im Kanton Zürich. Thèse de bachelor, Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (ZHAW), School of Management and Law.

Auteur·es

Manuel Grieder
UniDistance Suisse, Faculty of Economics and Zurich University of Applied Sciences (ZHAW), Center for Energy and the Environment
manuel.grieder@fernuni.ch

Deborah Kistler
UniDistance Suisse, Faculty of Economics,
deborah.kistler@fernuni.ch

Jan Schmitz
Radboud University Nijmegen, Institute for Management Research, Department of Economics,
jan.schmitz@ru.nl

Felix Schlüter
UniDistance Suisse, Faculty of Economics,
felix.schlüter@fernuni.ch

Le PNR 73

www.pnr73.ch

Le programme national de recherche « Economie durable » (PNR 73) a été lancé mi-2017 par le Conseil fédéral, avec un budget global de 20 millions de francs pour 5 ans de recherche. Il a fondé 29 projets de recherche dans différents domaines tels que l'économie circulaire, la finance, le bâtiment et la construction, les villes et la mobilité, la sylviculture, l'agriculture et l'alimentation, la chaîne d'approvisionnement et la gouvernance. Le PNR 73 vise à générer des connaissances scientifiques sur une économie durable qui utilise les ressources naturelles avec parcimonie, est source de bien-être et augmente la compétitivité de l'économie suisse.

Editeur

Programme nationale de recherche « Economie durable » PNR 73
Fonds national suisse FNS
Wildhainweg 3
3001 Berne

Septembre 2023

Contact

Irina Sille
Manager du programme PNR 73
FNS, Wildhainweg 3
3001 Berne

T : + 41 (0)31 308 22 20
E : pnr73@snf.ch

Disclaimer : Le présent bulletin politique a été financé par le Programme national de recherche « Économie durable » (PNR 73) du Fonds national suisse. Les auteur·es sont responsables de son contenu.

FNS